

Commune de La PENNE

Bulletin d'information



**ELECTIONS PRESIDENTIELLES DES 23 AVRIL
ET 07 MAI 1995**

UN BUREAU DE VOTE SYMPA

MAI 1995

N° 56

LE MOT DU MAIRE

Me voici au terme de mon troisième mandat de Maire . Beaucoup d'entre vous connaissent ma décision de ne pas briguer un autre mandat . Comme beaucoup d'élus dans les petits villages, en dix huit ans , j'ai eu quelques désillusions , mais heureusement beaucoup de satisfaction . Je le dois à votre comportement de personnes responsables , soucieuses de la bonne marche des affaires communales .

Je le dois aussi aux membres des différents conseils municipaux , qui ont toujours soutenu les orientations que je proposais , ce qui m'a permis de réaliser le maximum d'opérations , dans le minimum de temps .

Je le dois aussi au personnel communal, qui malgré les fluctuantes directives de l'administration , a bien maîtrisé les problèmes délicats de contact avec le public .

Contrairement à de nombreux petits villages du moyen pays , qui vont voir le déclin ou tout au moins la stagnation , la Penne peut envisager avec confiance un développement harmonieux ;

Je souhaite à la nouvelle équipe que vous allez élire de réussir dans cette voie .

VIVE LA PENNE

LE MAIRE
D'AUTHIER G

GALETTE DES ROIS

Comme l'année précédente , c'est avec gentillesse que Françoise et Berbard nous ont reçu à l'auberge , pour tirer les Rois . Monsieur et Madame SAKALOFF ont largement contribué à cette fête en offrant les galettes fort appréciées de la nombreuse assistance

Le Maire après avoir souhaité les voeux de bienvenue et de Bonne et Heureuse Année pour 1995, annonçait qu'il ne se représentait plus aux prochaines élections municipales .

FETE RELIGIEUSE

LES RAMEAUX

De nombreux fidèles s'étaient rassemblés devant la porte de l'église avec leurs rameaux . C'est le Pere Edouard , avec toute sa foi qui a béni ces rameaux tendus par les croyants .

BAPTEME

C'est le dimanche 30 avril 1995 , qu'a été baptisé le petits fils de Monsieur et Madame RAP Emile devant toute sa famille et de nombreux amis ; Nous lui présentons tous nos voeux de Bonheur .

CEREMONIE DU 08 MAI

Le Souvenir Français , section de la Penne a souhaité honorer cette journée du Souvenir . Après le dépôt d'une gerbe , au monument des Combes , érigé à la mémoire de Félicien CHARVIN , résistant abattu le 03 mai 1944 , une cérémonie s'est déroulée au monument aux Morts , avec un dépôt de gerbe et lecture du message du ministre des anciens combattants , Philippe MESTRE .

En outre , on notait la présence de très nombreux Pennois , de Monsieur Le Maire et une partie du conseil municipal , ainsi que des membres du Souvenir Français , dans leur majorité . Un repas amical à l'auberge de la Penne, a cloturé cette journée du Souvenir .

Signalons qu'une stèle vient d'être édifiée par la section Pugétoise du Souvenir Français , au Col Saint Raphaël , à la mémoire de Jean Bonnet , abattu le même jour que Félicien CHARVIN . Les membres du Souvenir Français et du conseil municipal se sont recueillis un instant , et un bouquet de fleurs fut déposé au pied du Monument .

SOUVENIR FRANCAIS

COMITE DE LA PENNE , nous communique le compte rendu de l'année 1994 .

ACTIVITES

Au cours de l'année écoulée , le comité a organisé les cérémonies des 08 mai et 11 novembre. Le comité était présent le 03 mai , à Puget-Théniers , aux cérémonies marquant le 50 ème anniversaire des tragiques évènements subis par la population et de l'action héroïque de l'Adjudant Chef REMOND de la gendarmerie de Puget-Théniers . Quatre membres de notre Comité ont participé le 15 octobre 1994 au Congrè Départemental tenu à la Colle sur Loup

COTISATIONS

SOUVENIR FRANCAIS

COMITE DE LA PENNE , nous communiquons le compte rendu de l'année 1994 .

ACTIVITES

Au cours de l'année écoulée , le comité a organisé les cérémonies des 08 mai et 11 novembre. Le comité était présent le 03 mai , à Puget-Théniers , aux cérémonies marquant le 50 ème anniversaire des tragiques événements subis par la population et de l'action héroïque de l'Adjudant Chef REMOND de la gendarmerie de Puget-Théniers .Quatre membres de notre Comité ont participé le 15 octobre 1994 au Congrès Départemental tenu à la Colle sur Loup

COTISATIONS

Pour 1995 , elles sont mises en recouvrement dès maintenant . Les chèques libellés à l'ordre du Souvenir Français , adressés à Monsieur MASSIS Roger .

Montant de la cotisation 60,00 f

Les adhérents qui ont versé un supplément sont remerciés .

INSIGNES

Les adhérents qui désirent un insigne de boutonnière voudront bien se faire connaître auprès de Monsieur MASSIS Roger , qui regroupera la commande à passer au siège national .

Nous précisons que l'Association est apolitique, et son but est exclusivement de maintenir la reconnaissance de tous les Morts , pour la France .

Les adhésions sont à faire auprès de Monsieur CONIL César .

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 1995

BUDGET PRIMITIF 1995

LE MONTANT DES LOYERS EST RECONDUIT POUR 1995 POUR LES LOGEMENTS SUIVANTS :

LE BIVOUAC	6000 Frs par an
L'APPARTEMENT DE L'ECOLE ET LE LOCAL DU R.D.C.	13200 Frs par an

LES CONTRATS DE LOCATION SERONT RENOUVELES POUR UNE PERIODE DE TROIS ANS , AVEC L'ACCORD DES LOCATAIRES , AINSI QUE POUR LES LOGEMENTS SOCIAUX (GITES COMMUNAUX ET PRESBYTERE) ; ILE MONTANT DES LOYERS SERA CALCULE EN TENANT COMPTE DE LA VARIATION DE L'INDEX DE LA CONSTRUCTION , ENTRE 1992 ET 1995 .

TAXES D'IMPOSITION POUR 1995

AUCUNE AUGMENTATION DES TAXES N'EST PREVUE POUR 1995

TAXE HABITATION	9.14 %
FONCIER BATI	6.55 %
FONCIER NON BATI	22.41 %
TAXE PROFESSIONELLE	11.55 %

ORDURES MENAGERES POUR 1995

L'AUGMENTATION EST LIMITEE à 2.9 % , SOIT UNE REDEVANCE DE 700 Frs PAR FOYER . LES DISPOSITIONS CONCERNANT LES AGRICULTEURS EN ACTIVITE ET LES PERSONNES BENEFICIANT DU F.N.S. SONT MAINTENUES .

ASSAINISSEMENT

LE CONTRAT D'ENTRETIEN AVEC SUD EST ASSAINISSEMENT EST RECONDUIT POUR 1995 , ET LE MONTANT DE LA REDEVANCE EST MAINTENU à 1.00 F PAR M3 POUR LES ABONNES RACCORDES AU RESEAU

SUBVENTIONS

LA SUBVENTION DE 3200.F à L'ASSOCIATION DE LA JEUNESSE PENNOISE QUI N'A PAS ETE VERSEE EN 1994 EST REPORTEE AU BUDGET PRIMITIF 1995
UNE SUBVENTION DE 3300 F EST PREVUE POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU B.A.S.

TRANSPORT SCOLAIRE

UNE CONVENTION RELATIVE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU TRANSPORT SCOLAIRE, ASSURE PAR LE TRANSPORTEUR BOUJAREL A ETE SIGNEE LE 13/02/1995 ENTRE LA COMMUNE DE LA PENNE ET CELLE DE SAINT PIERRE .

LES FRAIS CORRESPONDANTS ONT ETE INSCRITS AU BUDGET PRIMITIF 1995

ANNEE SCOLAIRE 1993/1994	5 ENFANTS	5700 F
ANNEE SCOLAIRE 1994/1995	4 ENFANTS	3300 F

BUDGET PRIMITIF 1995

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DENREES ET FOUNTIT	16000.00	REMBST EMPRUNTS	155684.00
PERSONNEL	171000.00	DETTES A LONG TERME	425.00
IMPOTS ET TAXEX	7000.00	IMMOBILISATIONS	10000.00
TRVX ET SER EXTER	87000.00	IMMOBI EN COURS	16100.00
PARTI ET PRESTA	332001.00	TITRES ET VALEURS	27158.00
ALLO SUBVE	6500.00		
FRAIS DE GESTION	69000.00		
FRAIS FINANCIERS	173685.00		
CHARGES ANTER	2000.00		
831	26250.00		
TOTAL	890391.00		209367.00

RECETTES

PRODUIT EXPLOI	250500.00	RESERVES	26205.00
PRODUITS DOMANIAUX	77600.00	PART TRVX EQUIP	83868.00
PRODUIT FINANC	107180.00	IMM SINIS	2100.00
SUBVE PARTIC	1000.00	PRETS CREANCES	97194.00
DGF	170000.00		
IMPOTS INDIRECTS	21562.00		
CONTRIB ANTER	332572.00		
TOTAL	960414.00		209367.00
EXCEDENT	70023.00		

BALANCE GENERALE

TOTAL DEPENSES	1 099 758.00
TOTAL RECETTES	1 169 781.00

EXCEDENT

70 023.00

QUESTIONS DIVERSES

1)VENTE PORIN -COMMUNE DE LA PENNE

PAR ACTE NOTARIE DEVANT MAITRE ISNARDY , EN DATE DU 21/10/1994 LA COMMUNE DE LA PENNE REPRESENTEE PAR SON MAIRE , MONSIEUR D'AUTHIER GEORGES ET MONSIEUR ET MADAME PORIN BERNARD ONT REGULARISE LA VENTE A LA COMMUNE D'UNE PARCELLE DE 66 CA AU LIEUDIT " LA CROUETTA" POUR LE PRIX SYMBOLIQUE DE 1.00 F, CONFORMEMENT A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AOUT 1971 ;

LE MONTANT DES EMOLUMENTS DE 2.919,90 F EST PORTE AU BUDGET PRIMITIF 1995 AU BENEFICE DE MAITRE ISNARDY LUCIEN

CREATION D'UN GARAGE

LE CONSEIL MUNICIPAL DONNE SON ACCORD A LA DEMANDE DE MONSIEUR CHIER PATRICK , D'EXPLOITER UN ATELIER DE MECANIQUE (AUTOMOBILE ET AGRICOLE) A LA PENNE AU LIEUDIT LE PUY .

LACETS DE LA ROUTE DE BESSEUGES

MONSIEUR DROGOUL AUGUSTE REMET UNE PETITION SIGNEE PAR L'ENSEMBLE DES RESIDENTS ET PROPRIETAIRES DU HAMEAU DE BESSEUGES QUI DENONCE LE DANGER DE DEUX LACETS ET DEMANDE QUE LE TERRAIN SOIT AMENAGE POUR QUE LE PASSAGE SE FASSE SANS RISQUE PAR TOUS LES TEMPS .

LE MAIRE RAPPELLE QU'UN PROJET AVAIT ETE RETENU LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 1994 . DONT LA MAITRISE DE L'OUVRAGE A ETE CONFIEE AU SIVOM . COMPTE TENU DE CETTE PETITION, LE MAIRE INTERROMPRA CE PROGRAMME ET RECHERCHERA AVEC LA D.D.E. UNE NOUVELLE SOLUTION QUI SATISFERA LES INTERESSES;

ASSAINISSEMENT DU HAMEAU DE BESSEUGES

LE MAIRE , SUR DEMANDE DE MONSIEUR DROGOUL PROPOSE D'ETUDIER UNE SOLUTION PLUS ECONOMIQUE POUR ASSAINIR LE VILLAGE DE BESSEUGES .

PERMIS DE CONSTRUIRE

LE MAIRE INFORME LE CONSEIL MUNICIPAL QU'UNE NOUVELLE RECLAMATION A ETE FAITE PAR LES RIVERAINS DE LA CONSTRUCTION DE MONSIEUR ROMAN CLAUDE SUITE A DES TRAVAUX QUI ONT ETE EFFECTUES MALGRE L'ARRETE MUNICIPAL DU 06/08/1994 . CETTE LETTRE A ETE TRANSMISE A LA D.D.E. POUR SI... A DONNER

ELECTRIFICATION RURALE

LE CONSEIL MUNICIPAL DONNE SON ACCORD POUR QUE LE SDEG ENGAGE DES
POURPARLERS AVEC EDF POUR L'ETABLISSEMENT D'UNE MODIFICATION ION AU
CAHIER DES CHARGES ENTRE LE SYNDICAT ET EDF

TERRITOIRE RURAL DE DEVELOPPEMENT PRIORITAIRE

LE CONSEIL GENERAL NOUS INFORME QUE LA COMMUNE A ETE CLASSEE EN
T.R.D.P. CETTE CLASSIFICATION ENTRAINE CERTAINS AVANTAGES FISCAUX TEL
QUE LA REDUCTION DES DROITS DE MUTATION ET LA POSSIBILITE
D'EXONERATION DE T.P

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE ET LES QUESTIONS DIVERSES DEBATURES LA
SEANCE A ETE LEVEE A 11 H 30

LE MAIRE

D'AUTHIER G.

REALISATIONS 1989-1995

A) VOIRIE

	MONTANT	SUBVENTION
Place de l'école	60.000	36.000
Consoli CR N°3	300.000	177.106
Pavage rue du Pontil	130.000	78.000
La Gaggière-Embarniers	903.000	722.400
Champ d'Ast-La Fondua	927.452	741.961
Pavage rue du Four	60.000	36.000
Intemp PINAUD	60.000	42.000
Pavage Rue Presbyt	80.000	48.000
Chemin Haut Village	60.000	36.000
Réfect Chemins Ruraux	70.000	42.000
	-----	-----
	2.650.452	1.959.467

B) RESEAU - EAU

Renfor Champ d'Astier	927.452	741.960
Extension -Eau -Rimaous	400.000	320.000

C) ELECTRIFICATION RURALE

a) Renforcements -Réseaus

Renfor BT - Champ de Clément	112.839
village-Poste MT + Reseau BT	230.630
Renfor HT-Besseuges	315.000
Col Saint Raphael-Peyron-Chaude	234.000
Champ d'Astier -Fondua	339.000
Besseuges BT	149.000
Le Collet	158.000

b) Eclairage Public

Embarniers-Pinaud (14 luminaires)	60.000
-------------------------------------	--------

D) PISTES FORESTIERES : D.F.C.I.

CAVALIERE AVEC RETENUE 70 M3
RETENUE SAMBUGUET 30 M3
ROCCAFORTE
ADOUCES

E) CLASSEMENT CHEMINS RURAUX

ROUTE DES CROUETTES
CHEMIN DU HAUT VILLAGE

F) AMENAGEMENTS DIVERS

Horloge Mécanisme	14.000	9.800
Achat Sèche linge	10.358	
Informatisation Mairie	80.000	50.000
Rempla chauffe eau Presbytère	2.431	
Fax + Photocopieuse	13.000	
Chambres et façades auberge	120.000	84.000
Bassin de décantation village	40.000	28.000
Elargissement D 417		D.D.E.

TRAVAUX EN COURS OU EN PROJET

Réhabilitation du hameau de Besseuges

Accord d'un propriétaire des ruines pour les céder à la commune

Opération du classement des chemins ruraux

Col Saint Raphael -Besseuges

Lacets de Besseuges

Nouvelle étude en cours par la D.D.E.

Extension du Cimetière - Achat de terrain

Etude à reprendre

Extension du réseau d'eau

La teullière (Pont de Saint Antonin)

650.000 F (au Conseil Général)

Peyron - Chaude

1. 060.000 F en cours

Assainissement du hameau de Besseuges

400.000 F

Logements sociaux (HLM)

2.290.000 F à relancer

Elargissement de la Départementale 417

D.D.E.

Electrification

Renforcement MT - La Gaggière

225.000 F

Renforcement BT La Crouetta

80.000 F

BILAN DE LA FETE PATRONALE
1994

DEPENSES:

- ORCHESTRE (BAL, AUBADES, VIGNETTES): 27 223 FRS
- PRIX DES CONCOURS DE BOULES: 2 100 FRS
- COCARDES, BOMBES, CONFETTIS, ENVELOPPES: 5 390,99 FRS
- LOGEMENT MUSICIENS: 2 410 FRS
- ASSURANCES: 1 231 FRS
- BOISSONS: 8 601,98 FRS
- PAELLA, ANCHOIADE: 5 455,39 FRS
- BOULANGERIE: 650 FRS
- DIVERS (CARREFOUR, LEROY MERLIN...): 3 474,69 FRS
- LICENCE: 30 FRS
- CIGARETTES: 1 235 FRS
- E.D.F. : 483,35 FRS
- IMPRIMERIE: 415,10 FRS
- DONS AUX APERITIFS: 300 FRS
- S.A.C.E.M.: 2 372,82 FRS

TOTAL DEPENSES: 61 373,32 FRS

RECETTES:

- ANCHOIADE: 5 108 FRS
- PAELLA: 5 092 FRS
- JAMBON: 1 160 FRS
- ENTREES: 2 696 FRS
- ENVELOPPES: 3 728 FRS
- AUBADES: 16 824 FRS
- BUVETTE: 27 077 FRS

TOTAL RECETTES: 61 685 FRS

RESULTAT 1994: 311,68 FRS

BILAN FINANCIER 1994
DE L'ASSOCIATION JEUNESSE PENNOISE

Au 20 Mars 1994, l'Association Jeunesse Pennoise avait en Banque la somme de 20 165,37 FRS.

Nous avons donc décidé d'acheter tous les matériaux nécessaires à la construction d'une estrade, les membres de l'Association, ainsi que des bénévoles, se chargeant des plans et du montage. Nous les en remercions vivement.

Coût de cette estrade: 13 151,87 FRS.

SOLDE AU 20 MARS 1994:	20 165,37 FRS
COUT DE L'ESTRADE:	- 13 151,87 FRS
<hr/>	
SOLDE AU 11 AOUT 1994:	+ 7 325,18 FRS
BENEFICE 1994:	+ 311,68 FRS
<hr/>	
SOLDE AU 31 DECEMBRE 1994:	7 325,18 FRS
SUBVENTION DE LA MAIRIE:	+ 3 200,00 FRS
(à venir)	
<hr/>	
SOLDE AU 17 JANVIER 1995:	+10 525,18 FRS

Pour 1995, nous avons pensé investir dans une machine à glaçons, indispensable pour pouvoir vous servir des boissons fraîches tout au long de la fête.

Nous en cherchons une d'occasion. Si vous connaissez quelqu'un qui veut en vendre une, nous vous prions de bien vouloir nous contacter au:

- * 93 05 00 96 (Isabelle)
- * 93 85 25 49 (Magali)

DANS NOS VILLAGES, LA FETE NE PEUT SE FAIRE QUE GRACE A LA PARTICIPATION ET AUX ENCOURAGEMENTS DE TOUS. PAR AVANCE, NOUS VOUS EN REMERCIONS.

RESULTATS DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES DES 23 AVRIL ET 07 MAI 1995

1er tour

	La Penne		Département
DE VILLIERS	8	4.02%	4.51 %
LE PEN	26	13.06%	22.48 %
CHIRAC	42	21.10%	22.48 %
LAGUILLER	11	5.52%	3.69 %
CHEMINADE	0	0.00%	0,21 %
JOSPIN	28	14,07 %	16.36 %
VOYNET	2	1.00 %	2.71 %
BALLADUR	42	21.10 %	20.74 %
HUE	40	20.10 %	6.78 %

2ème tour

CHIRAC	118	59 %
JOSPIN	82	41 %

**MONSIEUR JACQUES CHIRAC A ETE ELU
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**